

BON PREMIER TRIMESTRE, CHOIX D'UN PROVISIONNEMENT DE PRUDENCE

Données publiées et sous-jacentes GCA et Crédit Agricole S.A. T1-2022

	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE		CRÉDIT AGRICOLE S.A.	
	Publié	Sous-jacent	Publié	Sous-jacent
Revenus	9 680 m€ +7,0% T1/T1	9 601 m€ +5,7% T1/T1	5 938 m€ +8,1% T1/T1	5 929 m€ +7,6% T1/T1
Charges hors FRU	- 5 911 m€ +7,4% T1/T1	- 5 892 m€ +7,1% T1/T1	- 3 518 m€ +10,0% T1/T1	- 3 499 m€ +9,6% T1/T1
FRU	- 794 m€ +70,1% T1/T1	-794m€ +21,9% T1/T1	- 636 m€ +67,3% T1/T1	- 636 m€ +24,7% T1/T1
Résultat Brut d'Exploitation	2 975 m€ -3,3% T1/T1	2 914 m€ -0,5% T1/T1	1 784 m€ -6,9% T1/T1	1 793 m€ -0,6% T1/T1
Coût du risque	-888 m€ +65,5% T1/T1	-693 m€ +29,2% T1/T1	-741 m€ +93,0% T1/T1	-546 m€ 42,2% T1/T1
RNPG	1 331 m€ -24,1% T1/T1	1 484 m€ -7,2% T1/T1	552 m€ -47,2% T1/T1	756 m€ -18,9% T1/T1
Coex (hors FRU)	61,1% +0,2 pp T1/T1	61,4% +0,8 pp T1/T1	59,2% +1,0 pp T1/T1	59,0% +1,1 pp T1/T1

Données sous-jacentes Crédit Agricole S.A. T1 2022

Résultat brut d'exploitation hors FRU: +4,9% T1/T1, soit **+114 m€** à 2 429 m€

Coefficient d'exploitation hors FRU : 59,0% (+1,1pp T1/T1) inférieur à la cible PMT de 60%

Résultat net part du Groupe 756 m€, **-176 m€** T1/T1, impacté par

- une nouvelle hausse du FRU (+24,7% T1/T1 à 636 m€, contribution **-126 m€**)
- le choix d'un provisionnement prudent des expositions sur la Russie (**-389 m€**)
- *provision pour risques sur fonds propres Ukraine en éléments spécifiques (-195 m€)*

ROTE sous-jacent T1-2022 : 11,6%

Activité commerciale dynamique au T1 dans tous les métiers, impact macroéconomique du conflit encore à venir

- 516 000 nouveaux clients (France, Italie, Pologne) au T1-22, 6 millions depuis le début du PMT
- Réalisations de crédit CR et LCL +13,8% T1/T1
- Equipement assurances +0,3 pp CR mars/mars, +0,6 pp LCL, +1,5 pp CA Italia
- Collecte assurance-vie et gestion d'actifs +6,8 Mds€, encours gérés +12,4% mars/mars

Bilan et position de capital solides

	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE		CRÉDIT AGRICOLE S.A.	
CET1 phasé	17,0% +8,1 pp au-dessus de l'exigence SREP	-0,5 pp mars/déc.	11,0% +3,1 pp au-dessus de l'exigence SREP	-0,9 pp mars/déc.
Qualité de l'actif	18,9 Mds€ stock de provisions fin mars 22		Taux NPL stable 2,4%, taux couverture en hausse 77,5%	

Confirmation de l'engagement d'un taux de distribution à 50% et de l'intention de verser 20 centimes additionnels au titre du dividende 2019 en 2023

Une position claire du Groupe vis-à-vis de l'Ukraine et de la Russie

→ **Ukraine** : soutien matériel et financier aux collaborateurs et à leurs familles, continuité des services essentiels aux clients, 2/3 des agences ouvertes, application mobile en tête des stores.

→ **Russie** : arrêt de tout nouveau financement à des entreprises russes depuis le début de la guerre, et de toute activité commerciale dans le pays.

Risques avérés : provisionnement faible en Russie (43 m€) et en Ukraine¹ (20 m€)

Provisions sur encours sains :

→ **Ukraine** : valeur des fonds propres de CA Ukraine intégralement provisionnée (195 m€, retraités en éléments spécifiques)

→ **Russie** : provisionnement des expositions performantes conduisant à une dotation de 346 m€².

Forte baisse des expositions résiduelles russes

→ **Baisse de -0,6 Md€ de notre exposition depuis le 31/12/21, de -1,1 Md€ depuis le début des hostilités.**

→ **Au 31/03/22, l'exposition représente :**

- On-shore : 0,7 Md€
- Off-shore au bilan : 3,1 Mds€
- Off-shore hors bilan : 0,6 Md€

→ **La quasi-totalité des échéances sont honorées depuis le début du conflit.**

Philippe Brassac,

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

*« S'agissant du conflit Russie-Ukraine, le Groupe fait le choix d'un provisionnement de prudence, alors que le niveau de risques avérés demeure faible.
Il réalise un bon premier trimestre avec une activité dynamique dans tous les métiers. »*

Dominique Lefebvre,

Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

« Le Groupe prouve à nouveau la solidité et la régularité de son modèle pour absorber les crises ; il exprimera le 22 juin ses ambitions à moyen et long terme, en réponse aux enjeux des transitions sociétales »

¹ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

² Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en Stage 1&2 en cout du risque)

Groupe Crédit Agricole

Activité du Groupe

L'activité commerciale a été dynamique dans tous les métiers du Groupe ce trimestre, reflétant la force du modèle de banque universelle de proximité. Ainsi, la conquête brute a été forte. Sur le premier trimestre 2022, le Groupe enregistre +516 000 nouveaux clients en banque de proximité, dont 418 000 clients en France (320 000 clients dans les Caisses régionales), 37 000 clients en Italie, et 60 000 en Pologne, et le fonds de commerce continue de progresser (+123 000 clients en banque de proximité, dont 67 000 clients des Caisses régionales et 80 000 clients en France). Depuis le début du Plan à Moyen Terme, le Groupe a conquis 6 millions de nouveaux clients en banque de proximité, dont 5 028 000 en France, 431 000 en Italie et 528 000 en Pologne, et le fonds de commerce a augmenté de +860 000, dont +820 000 clients en France (+695 000 clients dans les Caisses régionales) et 41 000 clients en Italie. Par ailleurs, la production de crédits en banque de proximité en France progresse sur le premier trimestre, de +13,8%³ par rapport au premier trimestre 2021, dont +8,8% pour l'habitation, +22,8% pour les entreprises et les professionnels, et +7,1% pour le crédit à la consommation. Par ailleurs, les réalisations de crédit à la consommation et leasing sont en croissance de +15,9% depuis le premier trimestre 2021, et le chiffre d'affaires de Crédit Agricole Assurances en assurances dommages est en forte hausse (+6,8% sur la même période). Les taux d'équipement des Caisses régionales, de LCL et de CA Italia progressent également depuis mars 2021 (respectivement +0,3 point de pourcentage, +0,6 point de pourcentage et +1,5 point de pourcentage) pour s'établir au 31 mars 2022 à respectivement 42,4%, 26,5% et 19,2%.

Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2022, le résultat net part du Groupe publié du Groupe Crédit Agricole ressort à **1 331 millions d'euros**, contre 1 754 millions d'euros au premier trimestre 2021, soit une baisse de -24,1%. Les **éléments spécifiques** de ce trimestre ont eu un **effet net négatif de -153 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe** (alors qu'ils avaient eu un effet positif de +154 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Les **éléments spécifiques** de ce trimestre comprennent les éléments de volatilité comptable récurrents en produit net bancaire, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour -23 millions d'euros en résultat net part du Groupe, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour +12 millions d'euros en résultat net part du Groupe, la provision épargne logement pour +69 millions d'euros en résultat net part du Groupe. A ces éléments récurrents, s'ajoutent les coûts d'intégration de Creval pour -5 millions d'euros en résultat net part du Groupe, ceux de Lyxor pour -5 millions d'euros, la provision pour risques de fonds propres Ukraine pour -195 millions d'euros, ainsi que le déclassement du Crédit du Maroc en actifs en cours de cession pour -7 millions d'euros. **Au premier trimestre 2021**, les éléments spécifiques avaient eu un effet net, positif, de +154 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, dont l'impact du DVA pour +6 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour -5 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -25 millions d'euros, les coûts d'intégration/ acquisition de Kas Bank et S3 par CACEIS pour -2 millions d'euros, ainsi que l'impact la restitution du trop versé des contributions au titre du FRU sur les exercices 2016 à 2020 pour +185 millions d'euros et les pertes sur les activités de gestion de fortune à Miami et au Brésil en cours de cession pour -5 millions d'euros.

Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent⁴ du Groupe Crédit Agricole** atteint **1 484 millions d'euros**, en baisse de -7,2% par rapport au premier trimestre 2021. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU, est en hausse à +3,5% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établit à

³ Hors PGE Caisses régionales et LCL

⁴ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

3 709 millions d'euros au premier trimestre 2022. La contribution au FRU s'élève à 794 millions d'euros, en hausse de +21,9% par rapport à la contribution enregistrée au premier trimestre 2021.

Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-2022 et au T1-2021

En m€	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	9 680	79	9 601	9 049	(33)	9 082	+7,0%	+5,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 911)	(18)	(5 892)	(5 505)	(4)	(5 501)	+7,4%	+7,1%
FRU	(794)	-	(794)	(467)	185	(652)	+70,1%	+21,9%
Résultat brut d'exploitation	2 975	61	2 914	3 078	148	2 930	(3,3%)	(0,5%)
Coût du risque de crédit	(888)	(195)	(693)	(537)	-	(537)	+65,5%	+29,2%
Sociétés mises en équivalence	108	-	108	94	-	94	+14,9%	+14,9%
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	13	-	13	+2,3%	+2,3%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	2 208	(134)	2 342	2 648	148	2 500	(16,6%)	(6,3%)
Impôt	(694)	(15)	(679)	(720)	11	(731)	(3,7%)	(7,2%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	(4)	6	(6)	(5)	(1)	ns	ns
Résultat net	1 516	(153)	1 669	1 921	153	1 768	(21,1%)	(5,6%)
Intérêts minoritaires	(185)	(0)	(184)	(168)	1	(169)	+10,2%	+9,4%
Résultat net part du Groupe	1 331	(153)	1 484	1 754	154	1 599	(24,1%)	(7,2%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	61,1%		61,4%	60,8%		60,6%	+0,2 pp	+0,8 pp

Au premier trimestre 2022, le **produit net bancaire sous-jacent** est en hausse de +5,7% par rapport au premier trimestre 2021, à 9 601 millions d'euros, grâce à un niveau d'activité très soutenu dans tous les métiers, en dépit de la guerre Ukraine/Russie dont les impacts macroéconomiques sont encore à venir. Les pôles Gestion d'épargne et Assurance et Grandes Clientèles affichent respectivement de très bons niveaux de croissance de leurs revenus +9,2% (+146 millions d'euros) et +4,5% (+74 millions d'euros), grâce à une activité dynamique et une complémentarité dans les activités. Pour les Banques de proximité en France, les Caisses régionales enregistrent une progression des revenus, de +1,8%, soit +63 millions d'euros, par rapport au premier trimestre 2021, notamment du fait d'une bonne performance des commissions, LCL enregistre une forte hausse des revenus ce trimestre de +8,3% soutenue par une activité entreprises et pro très dynamique. Les Services Financiers Spécialisés réalisent une très bonne performance ce trimestre, le produit net bancaire sous-jacent affichant une hausse de +6,8% : CACF enregistre des revenus en progression de +5,0% au premier trimestre 2022, et de +2,9% à périmètre constant⁵ grâce au dynamisme de l'activité à l'international et ce, en dépit de la hausse du coût de refinancement ; CAL&F enregistre une forte croissance de ses revenus de +13,2%, bénéficiant d'un très bon niveau d'activité dans tous les segments. CA Italia enregistre une forte croissance de ses revenus ce trimestre (+26,9%) sous l'effet de l'intégration de Creval. Pro forma de l'acquisition de Creval, les revenus sont en baisse de -2,2% du fait de la poursuite de la pression sur la marge nette d'intérêt et la cession de créances douteuses à hauteur de 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021, avec toutefois la hausse des commissions (+3% par rapport au premier trimestre 2021).

Les **charges d'exploitation sous-jacentes hors Fonds de Résolution Unique (FRU)** sont **en hausse** au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021 (+7,1%), pour s'établir à 5 892 millions d'euros. Le pôle Banques de proximité en France affiche une hausse modérée de ses charges de 2,9% principalement du fait de la hausse de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts (FGD – s'élevant à 22 millions d'euros pour LCL et 52 millions d'euros pour les Caisses Régionales, contre un total de 53 millions d'euros en 2021). Les charges du pôle GEA sont également maîtrisées, avec une hausse de 10,7%, principalement expliquée par, l'impact de l'intégration de Lyxor et la poursuite des investissements (Amundi Technology) sur la Gestion d'Actifs

⁵ Hors CA-CF NL classé en IFRS 5 à partir du troisième trimestre 2020

et par la hausse des taxes sur l'Assurance (+16 millions d'euros). Le pôle SFS affiche également une hausse des charges de +9,5% principalement expliquée par les effets périmètres suite à la l'intégration de CACF NL et CACF Spain depuis de troisième trimestre 2021 et de Olinn depuis le quatrième trimestre 2021. Hors ces effets périmètre, la hausse des charges de CACF et de CAL&F seraient respectivement de +0,2% et de 8,3%. Les **charges d'exploitation du pôle Grande Clientèle** sont en hausse de +6,4%, en lien avec les investissements dans les projets informatiques accompagnant la croissance de l'activité.

Au global, le Groupe enregistre un **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** s'établissant à 61,4% sur le premier trimestre 2022 (+0,8pp depuis le premier trimestre 2021). La contribution au Fonds de résolution unique atteint 794 millions d'euros ce trimestre, en hausse de +21,9% par rapport au premier trimestre 2021. Pour rappel, la restitution d'un trop versé sur les exercices 2016-2020 à hauteur de 185 millions d'euros a été comptabilisée au premier trimestre 2021 et classée en éléments spécifiques.

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** hors FRU est en hausse à +3,5% à 3 709 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021.

Le **coût du risque de crédit sous-jacent** est en hausse, à 693 millions d'euros (dont 480 millions d'euros de coût du risque de niveau 1 et 2 – dont 346 millions d'euros au titre du risque pays Russie⁶ – et 190 millions d'euros de coût du risque de niveau 3 – dont 43 millions d'euros au titre du risque pays Russie et 20 millions d'euros au titre du risque Ukraine⁷) contre 537 millions d'euros au premier trimestre 2021, et 464 millions d'euros au quatrième trimestre 2021, soit une hausse de +29% par rapport au premier trimestre 2021, et de +49% par rapport au quatrième trimestre 2021. Pour mémoire, au quatrième trimestre 2021 des cessions de créances et provisions complémentaires de CA Italia ont été reclassés pour 319 millions d'euros en éléments spécifiques. Pour rappel, au premier trimestre 2022, 195 millions d'euros au titre d'une provision pour risque de fonds propres Ukraine ont été reclassés en éléments spécifiques. Parmi les facteurs expliquant la variation de +29% par rapport au premier trimestre 2021, il faut noter une hausse marquée au niveau du provisionnement des encours sains *Stage 1&2* (+227%) et une baisse des provisions pour risques avérés *Stage 3* (-49%).

Le coût du risque reste à un niveau bas pour les Caisses régionales, il est en baisse de -5,0% par rapport au premier trimestre 2021. Il est en revanche en hausse modérée pour CACF (de +2,5% par rapport au premier trimestre 2022 à 117 millions d'euros). Il affiche une hausse plus marquée en Banque de Financement et d'Investissement en raison principalement de l'impact de la dégradation du rating Russie sur le provisionnement des expositions performantes de CACIB sur la Russie à hauteur de 346 millions d'euros⁶. Ainsi, en Banque de financement et d'investissement, le coût du risque du trimestre s'élève à 283 millions d'euros, contre une dotation de 85 millions d'euros au premier trimestre 2021). Le coût du risque est en baisse pour CA Italia (-36,4% par rapport au premier trimestre 2021 à 45 millions d'euros), son profil de risque ayant été amélioré par la cession de créances douteuses pour 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021. Le coût du risque est en baisse chez LCL (-25,8% par rapport au premier trimestre 2021 à 61 millions d'euros) en raison notamment d'un effet base par rapport à un premier trimestre 2021 marqué par le provisionnement en lien avec la crise Covid chez LCL.

La **qualité des actifs** est bonne : le taux de créances douteuses est stable à 2,0% à fin mars 2022 par rapport au niveau de fin décembre 2021, et le taux de couverture⁸, élevé, à 89,6%, se renforce encore ce trimestre (+2,1 points de pourcentage par rapport à fin décembre 2021). Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (46% des encours bruts au niveau du Groupe) et entreprises (33% des encours bruts au niveau de Groupe). Le stock de provisions atteint 18,9 milliards d'euros à fin mars 2022, dont 42% portent sur les encours sains (*Stages 1 & 2*). Le stock de provisions est stable par rapport à fin décembre 2021, malgré le déclassement du Crédit du Maroc en activités en cours de cession sur le trimestre (IFRS5). Ce trimestre, les provisionnements sont fondés sur **plusieurs scénarios économiques pondérés**. La pondération des scénarios a été revue au premier trimestre 2022, pour tenir compte du déclenchement de la guerre en Ukraine et de ses

⁶ Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en *Stage 1&2* en cout du risque)

⁷ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

⁸ Taux de provisionnement calculé avec en dénominateur les encours en "stage 3", et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

impacts macroéconomiques. Pour le PIB en France, sont retenus comme au 4^{ème} trimestre 2021, un scénario plus favorable (+6% en 2022 et +2,7% en 2023), et un scénario moins favorable (+3,0% en 2022 et +0,9% en 2023). Au premier trimestre 2022, la pondération du scénario défavorable a été renforcée par rapport au quatrième trimestre 2021.

Le **coût du risque sur encours⁹ sur quatre trimestres glissants atteint 19 points de base**. Il atteint 26 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁰.

Le **résultat avant impôt sous-jacent s'établit à 2 342 millions d'euros**, en baisse de -6,3% par rapport au premier trimestre 2021. Outre les variations explicitées ci-dessus, le résultat avant impôt sous-jacent intègre la contribution des sociétés mises en équivalence pour 108 millions d'euros (+14,9% par rapport au premier trimestre 2021) ainsi que le résultat net sur autres actifs qui est stable à +13 millions d'euros. La **charge d'impôt sous-jacente est en baisse de -7,2%** sur la période. Le taux d'impôt sous-jacent ressort à 30,4%, il est stable par rapport au premier trimestre 2021. Au demeurant, le taux d'impôt est toujours peu représentatif en vision trimestrielle. Le résultat net sous-jacent avant déduction des minoritaires est en baisse de -5,6% pour s'établir à 1 669 millions d'euros. Les intérêts minoritaires augmentent de +9,4%. Enfin, le résultat net part du Groupe sous-jacent, à 1 484 millions d'euros ressort en diminution par rapport au premier trimestre 2021 (-7,2%).

Caisses régionales

L'activité des Caisses régionales est très soutenue au premier trimestre 2022. La **conquête** brute est de 320 000 clients depuis le début de l'année et le **fonds de commerce** croît de +67 000 clients supplémentaires. Le **taux d'équipement** en assurances MRH-Auto-Santé¹¹ s'établit à 42,4% à fin mars 2022 (+0,3 point de pourcentage par rapport à fin mars 2021). **La part des clients actifs sur les outils digitaux** atteint 73,0% (+4,7 points de pourcentage par rapport à fin mars 2021). Par ailleurs, le Groupe continue à développer son modèle multicanal et le nombre de **signatures en ligne¹²** enregistre une hausse de +88% par rapport au T1 2021 (dont +23% liée à l'étendu de l'offre des contrats avec la signature sécurisée).

Les **réalisations de crédits** sont dynamiques au premier trimestre 2022 avec une production de 28,3 milliard d'euros. Elles enregistrent une croissance de +5,2% sur l'ensemble des segments par rapport au premier trimestre 2021 : +19% sur les entreprises, +3,8% sur les crédits à la consommation et +1,7% sur le crédit habitat. Les **encours de crédits** atteignent 603,7 milliards d'euros à fin mars 2022 et progressent de +5,8% par rapport à fin mars 2021 (dont +6,4% sur le crédit habitat et +4,9% sur les marchés spécialisés). Les **encours de collecte** atteignent 839,3 milliards d'euros à fin mars 2022, en hausse de +4,3% par rapport à mars 2021. La **collecte bilan** progresse sensiblement par rapport à fin mars 2021 (+6,1%), portée principalement par les DAV (+9,0%) et les livrets (+9,0%). Les encours de collecte **hors bilan sont stables** sur un an, mais la production en assurance-vie est supérieure de +6% à celle du T1 2021.

Au premier trimestre 2022, le **produit net bancaire** sous-jacent des Caisses régionales atteint 3 617 millions d'euros, en hausse de +1,8% par rapport au premier trimestre 2021. Cette hausse est portée par les commissions (+6,5% par rapport au premier trimestre 2021), principalement sur les assurances et sur la gestion des comptes ; la marge d'intérêt est en baisse (-2,9% par rapport au premier trimestre 2021), sous l'effet de la baisse du PNB de portefeuille. Les **charges d'exploitation hors FRU et FGD** s'élèvent à 2 274 millions d'euro, en hausse de +2,3% par rapport au premier trimestre 2021 et principalement expliqué par les frais de personnel (dont la hausse de l'intéressement et participation). Les contributions aux FRU et FGD atteignent 158 millions d'euros et 52 millions d'euros, en hausse de 11,9% et 17,1% respectivement par rapport

⁹ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

¹⁰ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

¹¹ Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

¹² Signatures initiées en mode dépose BAM (Banque accès multi canal) dont le support final de signature est BAM, Portail client mobile ou Ma Banque

au premier trimestre 2021. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent ressort en baisse de -1,2% par rapport au premier trimestre 2021. Le **coût du risque** s'élève à -145 millions d'euros, en baisse (-5,2%) par rapport au premier trimestre 2021. Au premier trimestre 2022, le coût du risque sur encours atteint 10 points de base sur quatre trimestres glissants et également 10 points de base en encours annualisé ; le taux de créances douteuse est faible et s'établit à 1,6% (stable par rapport à fin décembre 2021) et le stock de provisions est à 10,1 milliards d'euros (en hausse de +0,1 milliard d'euros par rapport à fin décembre 2021). Il en résulte un taux de couverture élevé, à 103,9% à fin mars 2022 (+0,6 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021). La contribution des Caisses régionales au **Résultat net part du Groupe sous-jacent** du Groupe atteint ainsi 720 millions d'euros, en hausse de +9,9% par rapport au premier trimestre 2021.

La performance des autres métiers du Groupe Crédit Agricole est détaillée dans la partie Crédit Agricole S.A. de ce communiqué.

Crédit Agricole S.A.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 4 mai 2022, a examiné les comptes du premier trimestre 2022.

Résultats

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-2022 et au T1-2021								
En m€	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	5 938	10	5 929	5 493	(15)	5 508	+8,1%	+7,6%
Charges d'exploitation hors FRU	(3 518)	(18)	(3 499)	(3 197)	(4)	(3 193)	+10,0%	+9,6%
FRU	(636)	-	(636)	(380)	130	(510)	+67,3%	+24,7%
Résultat brut d'exploitation	1 784	(9)	1 793	1 916	111	1 805	(6,9%)	(0,6%)
Coût du risque de crédit	(741)	(195)	(546)	(384)	-	(384)	+93,0%	+42,2%
Sociétés mises en équivalence	95	-	95	87	-	87	+9,8%	+9,8%
Gains ou pertes sur autres actifs	10	-	10	3	-	3	x 2,9	x 2,9
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 148	(204)	1 352	1 622	111	1 511	(29,2%)	(10,5%)
Impôt	(391)	3	(394)	(378)	5	(384)	+3,5%	+2,8%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	(4)	5	(6)	(5)	(1)	ns	ns
Résultat net	759	(205)	963	1 238	112	1 126	(38,7%)	(14,5%)
Intérêts minoritaires	(207)	0	(207)	(193)	1	(194)	+7,5%	+6,9%
Résultat net part du Groupe	552	(204)	756	1 045	113	932	(47,2%)	(18,9%)
Bénéfice par action (€)	0,14	(0,07)	0,21	0,32	0,04	0,28	(55,5%)	(25,3%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	59,2%		59,0%	58,2%		58,0%	+1,0 pp	+1,1 pp
Résultat net part du groupe hors FRU	1 117	(204)	1 322	1 375	(17)	1 392	(18,7%)	(5,0%)

Au premier trimestre 2022, le **résultat net part du Groupe publié** de Crédit Agricole S.A. ressort à **552 millions d'euros**, contre 1 045 millions d'euros au premier trimestre 2021. Ce trimestre est impacté par les éléments de volatilité comptable récurrents en PNB, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour -22 millions d'euros en résultat net part du groupe, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour 12 millions d'euros en résultat net part du groupe, la provision Epargne logement pour 17 millions en résultat net part du groupe. A ces éléments récurrents, s'ajoutent les éléments suivants : les coûts d'intégration de Creval pour -4 millions d'euros en résultat net part du groupe et ceux de Lyxor pour -5 millions d'euros, la provision pour risques de fonds propres Ukraine pour -195 millions d'euros, le déclassement du Crédit du Maroc en actifs en cours de cession pour -7 millions d'euros. **Au premier trimestre 2021**, les éléments spécifiques avaient eu un effet net, positif, de +113 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, dont l'impact du DVA pour 6 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour -5 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -11 millions d'euros, les coûts d'intégration/ acquisition de Kas Bank et S3 par CACEIS pour -2 millions d'euros, ainsi que l'impact la restitution du trop versé des contributions au titre du FRU sur les exercices 2016 à 2020 pour +130 millions d'euros et les pertes sur les activités de gestion de fortune à Miami et au Brésil en cours de cession pour -5 millions d'euros au sein du métier

Gestion de fortune. Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent**¹³ atteint **756 millions d'euros**, en baisse de -18,9% par rapport au premier trimestre 2021, dû notamment à une forte augmentation du FRU et à un provisionnement prudent des encours performants lié à la guerre Ukraine/Russie.

Au premier trimestre 2022, les **revenus sous-jacents** ont atteint 5 929 millions d'euros, et sont en hausse de +7,6% par rapport au premier trimestre 2021. Tous les métiers contribuent à la hausse grâce au dynamisme de l'activité sur le trimestre. Pro forma de l'intégration de Creval et Lyxor sur 2021, ils sont en hausse de +4,1%. Les revenus du pôle Gestion de l'épargne et Assurances (+9,2% par rapport au premier trimestre 2021, intégrant l'effet périmètre de Lyxor) profitent d'une bonne dynamique de collecte et d'un niveau élevé des commissions de surperformance en gestion d'actifs ainsi que d'un effet marché favorable. Les revenus en Grande Clientèle (+4,4%) s'appuient sur la complémentarité des activités en banque de financement et d'investissement et sur une bonne activité des services financiers aux institutionnels. Au sein des Services Financiers Spécialisés, les revenus progressent (+6,8 %), grâce à une activité en hausse dans tous les métiers ce trimestre. La production commerciale est en effet dynamique en crédit à la consommation, tout comme l'activité en leasing et en factoring. Les revenus de banque de proximité progressent par rapport au premier trimestre 2021 (+10,5%, incluant l'effet périmètre de Creval), grâce notamment à la forte production de crédits chez LCL.

Les charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU sont en hausse (+9,6% comparé au premier trimestre 2021) s'établissant à 3 499 millions d'euros au premier trimestre 2022. Pro forma de l'intégration de Creval et Lyxor sur 2021, elles sont en hausse de +5,4%. Au sein du pôle Gestion de l'épargne et Assurance, les charges d'exploitation hors FRU sont en hausse de +10,7% (incluant l'effet périmètre Lyxor). Les charges en gestion d'actifs augmentent de +3,6% (pro forma Lyxor sur 2021) en raison de la poursuite des investissements (et notamment chez Amundi Technology), elles augmentent de 8,9% par rapport au premier trimestre 2021 chez Crédit Agricole Assurances, pour accompagner le développement des métiers et du fait des hausses de taxes (effet ciseaux favorable de +2,8 pp), et sont maîtrisées sur le métier de la gestion de fortune. Sur le pôle Grande Clientèle, les charges d'exploitation hors FRU sont en hausse de +6,4% comparé au premier trimestre 2021, notamment sur la banque de financement et d'investissement, du fait notamment d'investissements IT sur les financements et le cash management pour accompagner le développement des usages digitaux chez les clients. Les charges sont maîtrisées en Services financiers aux Institutionnels. Le pôle Services Financiers spécialisés voit ses charges augmenter de +9,5% par rapport au premier trimestre 2021 en cohérence avec la progression de l'activité et les effets périmètres constatés (+7,3% pour CACF ; +2,9% hors CACF NL et +17,2% pour CALF ; +8,2% hors Olinn). La banque de proximité présente des charges d'exploitation hors FRU de +8,6% (incluant l'effet périmètre Creval). Hors Creval, elles sont en baisse de -1,5% sur la banque de proximité en Italie. Chez LCL, elles restent maîtrisées sur le trimestre hors Fond Garantie des dépôts. L'effet ciseaux hors FRU est ainsi positif chez LCL de +4,5 pp au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021.

L'effet IFRIC 21 s'établit à 835 millions d'euros et inclut 636 millions de charges au titre du FRU¹⁴ pour l'année 2022, ce qui représentent une hausse de +24,7% (ou +126 millions d'euros) pour la ligne FRU comparée au premier trimestre 2021. La hausse des charges de FRU porte essentiellement sur les pôles Grande clientèle (+30,3% ou +89 millions d'euros comparé au premier trimestre 2021) et Banque de Proximité (+21,5% ou +17 millions d'euros comparé au premier trimestre 2021). A noter que la restitution d'un trop versé sur l'exercice 2016-2020 a été comptabilisée en éléments spécifiques au premier trimestre 2021.

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU** est dynamique au premier trimestre 2022. Il est en hausse de +4,9% pour atteindre 2 429 millions d'euros (+2,5% pro forma des intégrations de Lyxor et Creval). Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'élève à 59,0%, en hausse de +1,0 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021 (+0,7 point de pourcentage pro forma Lyxor et Creval), et reste inférieur à la cible définie dans le Plan Moyen Terme. Par pôle, les résultats brut d'exploitation hors FRU sont en croissance par rapport au premier trimestre 2021 pour tous les pôles : Gestion de l'épargne et assurance (+7,8%), Grande

¹³ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

¹⁴ Le Fonds de résolution unique (FRU) a été créé en 2014. Il s'agit d'un fonds supranational constitué des États de la zone euro, permettant notamment la mutualisation des dispositifs de financements en cas de résolution bancaire. Le Fonds de résolution unique est alimenté, par les fonds de résolution nationaux, de manière progressive à partir de 2016 sur une période de huit ans afin d'atteindre un niveau cible en 2023 d'au moins 1 % du montant des dépôts couverts de tous les établissements de crédit agréés dans l'ensemble des États membres participants.

clientèle (+2,0%), Services Financiers spécialisés (+3,9%), Banque de proximité en France (+16,1%) et à l'international (+10,7%).

Au 31 mars 2022, les indicateurs de risque confirment **la qualité des actifs de Crédit Agricole S.A. et du niveau de couverture de ses risques**. Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (28% des encours bruts) et entreprises (44% des encours bruts de Crédit Agricole S.A.). Le taux de créances douteuses demeure toujours bas à 2,4% (-0,1 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2021) et le taux de couverture¹⁵, élevé, à 77,5%, est en hausse de +2,8 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2021. Le stock total de provisions s'établit à 8,8 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A., en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021 en raison du déclassement en activités en cours de cession de Crédit du Maroc sur le trimestre. Sur ce stock de provisions, 38% sont liés au provisionnement des encours sains. Ce trimestre, les provisionnements sont fondés sur **plusieurs scénarios économiques pondérés**. La pondération des scénarios a été revue depuis le quatrième trimestre 2021, pour tenir compte du déclenchement de la guerre en Ukraine et de ses impacts macroéconomiques. Pour le PIB en France, sont retenus un scénario plus favorable (+6% en 2022 et +2,7% en 2023), et un scénario moins favorable (+3,0% en 2022 et +0,9% en 2023). Sur le premier trimestre 2022, la pondération du scénario défavorable est renforcée par rapport au quatrième trimestre 2021.

Le coût du risque sous-jacent du premier trimestre 2022 s'élève à 546 millions d'euros, en hausse de 162 millions d'euros (+42,2%) par rapport au premier trimestre 2021 avec une hausse marquée au niveau du provisionnement des encours sains *Stage 1&2* (+295% par rapport au premier trimestre 2021) et une baisse des provisions pour risques avérés *Stage 3* (-43% par rapport au premier trimestre 2021).

Un provisionnement de 195 millions d'euros au titre du risque de fonds propres sur l'Ukraine a été comptabilisé ce trimestre pour le métier banque de proximité à l'international hors Italie. Cette provision a été reclassée en éléments spécifiques. Hors cette provision, la charge sous-jacente de 546 millions d'euros du premier trimestre 2022 se décompose en un provisionnement des encours sains (**Stage 1&2**) pour **356 millions d'euros** (contre une dotation de 90 millions d'euros au premier trimestre 2021 et une dotation de 20 millions d'euros au quatrième trimestre 2021), principalement affectée par l'impact des dégradations des ratings Russie sur le provisionnement des expositions performantes de la banque de financement et d'investissement sur le pays à hauteur de 346 millions d'euros¹⁶. Le provisionnement pour risques avérés (**Stage 3**) s'élève à **161 millions d'euros** (contre 283 millions d'euros au premier trimestre 2021 et 277 millions d'euros au quatrième trimestre 2021), incluant une provision de 43 millions d'euros au titre du risque Russe de la banque de financement et d'investissement et une provision de 20 millions¹⁷ d'euros comptabilisée dans le métier banque de proximité à l'international au titre du risque Ukraine, suite à des événements de crédit survenus avant le début du conflit.

Au premier trimestre 2022, le coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants¹⁸ atteint 31 points de base et 47 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹. Le coût du risque est en hausse modérée pour CACF. Il affiche une hausse plus marquée en Banque de Financement et d'Investissement en raison principalement de l'impact de la dégradation du rating Russie sur le provisionnement des expositions performantes de CACIB sur la Russie à hauteur de 346 millions d'euros¹⁶. Le coût du risque est en baisse pour CA Italia et LCL, en raison notamment d'un effet base par rapport à un premier trimestre 2021 marqué par le provisionnement en lien avec la crise Covid chez LCL. Ainsi, en Banque de financement et d'investissement, le coût du risque du trimestre s'élève à 283 millions d'euros, contre une dotation de 85 millions d'euros au premier trimestre 2021, et 12 millions d'euros au quatrième trimestre 2021. Le coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants¹⁸ ressort à 23 points de base sur le premier trimestre 2022 (contre 88 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹ ; le coût du risque de CACF augmente de +2,5% par rapport au

¹⁵ Taux de provisionnement calculé avec en dénominateur les encours en "stage 3", et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

¹⁶ Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en Stage 1&2 en coût du risque)

¹⁷ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

¹⁸ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

¹⁹ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

premier trimestre 2022 à 117 millions d'euros, le coût du risque sur encours ressort à 127 points de base sur le premier trimestre 2022 (et 127 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹). Enfin, CA Italia enregistre un coût du risque de 45 millions d'euros sur le premier trimestre 2022 (-36,4% par rapport au premier trimestre 2021 et -61,5% par rapport au quatrième trimestre 2021), avec un coût du risque sur encours¹⁸ atteignant 55 points de base au premier trimestre 2022 (30 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹) ; LCL affiche un coût du risque à 61 millions d'euros (-25,8% par rapport au premier trimestre 2021 et en hausse de +12,8% depuis le quatrième trimestre 2021) et une stabilisation de son coût du risque sur encours¹⁸ à 14 points de base au premier trimestre 2022 (16 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹) ;

La contribution en sous-jacent des **sociétés mises en équivalence** ressort à 95 millions d'euros en hausse de **+9,8%** par rapport au premier trimestre 2021 grâce à une bonne performance de nos JV en gestion d'actifs et crédit à la consommation notamment

Le **résultat net sur autres actifs** s'établit à 9 millions d'euros au premier trimestre 2022, contre 0 million d'euros au premier trimestre 2021, en raison avec la cession d'agences en Guyane par LCL.

Le **résultat sous-jacent²⁰ avant impôt, activités cédées et minoritaires** ressort ainsi en baisse de **-10,5%**, à 1 352 millions d'euros. Le **taux d'impôt effectif sous-jacent** s'établit à **31,4%**, en hausse de +4,4 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021 (en raison notamment de la hausse des taxes IFRIC21). La charge d'impôt sous-jacente est ainsi augmentée de +2,8% et s'établit à -394 millions d'euros. Le **résultat net avant minoritaires affiche donc une baisse de -14,5%**.

Les intérêts minoritaires s'établissent à -207 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +6,9%.

Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en baisse de -18,9% par rapport au premier trimestre 2021 à **756 millions d'euros**.

Le **bénéfice par action sous-jacent** sur le premier trimestre 2022 atteint **0,21€**, il est en baisse de **-25,3%** par rapport au premier trimestre 2021.

²⁰ Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

Analyse de l'activité et des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

Gestion de l'épargne et Assurances

Les encours gérés du pôle augmentent de 12,4% par rapport à fin mars 2021 pour s'établir à 2 535 milliards d'euros à fin mars 2022. Sur le premier trimestre 2022, la collecte nette s'établit à +6,8 milliards d'euros, dont +3,2 milliards d'euros en gestion d'actifs, +2 milliards d'euros en assurance-vie, et +1,6 milliard d'euros en gestion de fortune, et l'effet marché et change explique une baisse de -53 milliards d'euros.

En épargne/retraite, l'activité est dynamique et Crédit Agricole Assurances continue son développement commercial avec un chiffre d'affaires en hausse de +5,2% par rapport au premier trimestre 2021. La collecte nette du premier trimestre 2022 est positive (+2,0 milliards d'euros) par rapport au premier trimestre 2021, dont une collecte nette UC historique à +2,1 milliards d'euros. Le taux d'UC dans la collecte brute atteint ce trimestre 40,9 % soit +0,2 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021.

Les encours (épargne, retraite et prévoyance) atteignent 322,3 milliards d'euros, en hausse de +3,2% par rapport à mars 2021. Les encours en unités de comptes atteignent ce trimestre 84,5 milliards d'euros, représentant 26,2% des encours, en progression de +1,1 point de pourcentage par rapport à mars 2021.

En assurances dommages, l'activité est dynamique au premier trimestre 2022, avec une croissance de +6,7% du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2021. Le nombre de contrats d'assurance dommages en portefeuille de Crédit Agricole Assurances atteint plus de 15,3 millions à fin mars 2022, en progression de +3,4% sur un an. Au 1^{er} janvier 2022, le transfert de 10 millions de contrats assistance vers Europ Assistance France s'est déroulé avec succès. Enfin, le ratio combiné²¹ s'élève à 97,7%, marqué par des événements climatiques au premier trimestre 2022.

En **prévoyance/emprunteur/collectives**, le chiffre d'affaires atteint 1,4 milliard d'euros ce trimestre en hausse de +7,8% par rapport au premier trimestre 2021, porté par l'ensemble des trois segments d'activité, en France, comme à l'international. L'assurance emprunteur reste soutenue par un marché immobilier favorable (+10%). L'assurance collective affiche une belle progression de +15% de son chiffre d'affaires. Et la Prévoyance bénéficie des bonnes performances de la garantie Obsèques (+11%).

Par ailleurs, le 1^{er} février 2022, Crédit Agricole Assurances a signé un accord avec Generali pour la cession de La Médicale, qui avait été déclassée comptablement en IFRS-5 au quatrième trimestre 2021.

Enfin, Crédit Agricole Assurances poursuit ses actions pour le climat afin de réduire l'empreinte carbone de ses offres et permettre à ses clients de limiter leur impact sur l'environnement. Pour cela, Crédit Agricole Assurances annonce son adhésion à la NZIA (Net-Zero Insurance Alliance).

La Gestion d'actifs (Amundi) enregistre ce trimestre une activité dynamique soutenue par le *Retail* et les principales expertises. Les encours sous gestion de s'établissent à 2 021 milliards d'euros en hausse de +15,1% sur un an suite notamment à l'intégration des encours Lyxor (+148 milliards d'euros au 31 décembre 2021). Sur le premier trimestre, les encours sont en baisse de -2,1% avec des effets marchés défavorables (-46,4 milliards d'euros) et une collecte nette de +3,2 milliards d'euros. A noter toutefois un ralentissement marqué de la collecte, constaté depuis le début de la guerre en Ukraine.

Sur le premier trimestre 2022, la collecte nette MLT hors JV reste soutenue à +21,0 milliards d'euros, tirée par les principales expertises (gestion active, passive et actifs réels & alternatifs). Le bon niveau d'activité dans le *Retail* se poursuit, la collecte nette MLT hors JV de ce segment de clientèle s'établissant à +14,4 milliards d'euros. Le segment Institutionnels enregistre également une solide collecte MLT à +6,6 milliards d'euros. Les produits de trésorerie enregistrent de leur côté une décollecte nette s'élevant à -26,3 milliards d'euros principalement sur

²¹ (sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance, périmètre Pacifica.

le segment de clientèle entreprise. Dans les joint-ventures la collecte est positive, à +8,4 milliards d'euros tirée par l'Inde et la Chine.

En gestion de fortune, les encours sont en croissance sur le trimestre et s'élèvent à 133 milliards d'euros à fin mars 2022, soit une augmentation de +1,3% par rapport à fin mars 2021, portés notamment par une collecte nette dynamique qui s'élève à +1,2 milliard d'euros au premier trimestre 2022.

Le pôle **Gestion de l'épargne et Assurances** (GEA) réalise un **résultat net part du Groupe sous-jacent** de 571 millions d'euros au premier trimestre 2022, en croissance de +11,6% par rapport au premier trimestre 2021, porté par la croissance de la contribution de tous les métiers.

Au 31 mars 2022, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 11,7 milliards d'euros dont 10 milliards d'euros sur les Assurances, 1,2 milliard d'euros sur la Gestion d'actifs et 0,5 milliard d'euros sur la Gestion de fortune. Les emplois pondérés du pôle sont de 59,2 milliards d'euros dont 41,7 milliards d'euros sur les Assurances, 12,8 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 4,7 milliards d'euros sur la Gestion de fortune.

Assurances

Le produit net bancaire sous-jacent de l'activité d'assurances atteint 697 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +11,7%²² sur un an, bénéficiant du démantèlement total du switch pour +44 millions d'euros et d'une hausse du prélèvement de la marge financière permettant de compenser l'effet marché défavorable sur la JVR. Les charges sous-jacentes du premier trimestre 2022 sont en hausse de 8,9%²² par rapport au premier trimestre 2021, soit une augmentation de +21 millions d'euros, dont 16 millions d'euros relatifs à la hausse des taxes C3S, en lien avec la forte hausse du chiffre d'affaires en 2021. Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse significative de +13,3%, à 443 millions d'euros au premier trimestre 2022. Le coefficient d'exploitation sous-jacent s'établit à 36,4% au premier trimestre 2022, en diminution de -0,9 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021. La charge d'impôt est en hausse de +2,4% à 79 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent affiche une croissance en hausse de +17,0%, à 346 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Gestion d'actifs

Le produit net bancaire sous-jacent atteint 814 millions d'euros au premier trimestre 2022, en croissance de +8,2% par rapport au premier trimestre 2021 et de +2,1% pro forma de l'acquisition Lyxor. Les revenus nets de gestion sont en hausse de +3,1% par rapport au premier trimestre 2021, tirés par les commissions nettes de gestion, qui augmentent de +9,2%, profitant de la dynamique de collecte depuis plusieurs trimestres et la progression des marchés trimestre sur trimestre. Les commissions de surperformance sont en cours de normalisation, et s'élèvent à 71 millions d'euros sur le premier trimestre 2022 (111 millions d'euros au premier trimestre 2021). Les revenus d'Amundi Technology sont pour leur part en hausse de +37,8% par rapport au premier trimestre 2021. Les charges d'exploitation hors FRU sous-jacentes s'élèvent à 427 millions d'euros, en hausse de +12,7% par rapport au premier trimestre 2021 et de +3,6% pro forma de l'acquisition Lyxor, les efforts d'investissement se poursuivant. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent est ainsi en croissance à +3,5% (+0,5% en données pro forma) et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à 52,5%, en hausse de +2,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021 (+0,8 point de pourcentage en donnée pro forma), cette variation étant principalement due à une base de comparaison 2021 qui intègre un niveau élevé de commissions de surperformance. La contribution des sociétés mises en équivalence, reprenant notamment la contribution des *joint-ventures* d'Amundi en Asie, est en hausse de +11,5% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établit à 20 millions d'euros. La charge d'impôt sous-jacente s'élève à 95 millions d'euros, en baisse de -1,5%. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en progression de +3,7% à 204 millions d'euros (+0,9% pro forma Lyxor en 2021).

²² Déclassement de la Médicale en IFRS5 au T4-21 ; hors La Médicale, PNB +14% T1/T1; charges +16% T1/T1; RNPG +16% T1/T1.

Gestion de fortune

Le produit net bancaire sous-jacent est dynamique à 218 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +5,5% par rapport au premier trimestre 2021. Les charges sous-jacentes hors FRU sont en hausse maîtrisée (+8,6%) malgré les investissements IT et atteignent 185 millions d'euros. Ainsi, le résultat brut d'exploitation hors FRU diminue légèrement sur un an s'élevant à 29 millions d'euros (33 millions au premier trimestre 2021) et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à 85,2% au premier trimestre 2022. Le coût du risque est en forte amélioration pour s'établir à +2 million d'euros au premier trimestre 2022 contre -5 millions d'euros au premier trimestre 2021. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en forte hausse de +10,1% en comparaison au premier trimestre 2021, atteignant 22 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Grandes Clientèles

L'activité de l'ensemble de la **Banque de financement et d'investissement (BFI)** demeure dynamique au premier trimestre 2022, grâce notamment au dynamisme de l'activité en Banque de financement, et malgré la baisse des revenus en banque de marché (comparée au niveau élevé du premier trimestre 2021), dans un contexte d'attente des émetteurs Corporates. Les **revenus sous-jacents** demeurent élevés à 1 425 millions d'euros (en hausse de +4,3% par rapport au premier trimestre 2021 et de +1,7% à change constant). La **Banque de financement** réalise une très bonne performance, avec des revenus à 737 millions d'euros en hausse de +11,9% par rapport au premier trimestre 2021 (+8,0% à change constant), grâce aussi bien aux financements structurés enregistrent un excellent trimestre (+16,0 % par rapport au premier trimestre 2021) qu'à la banque commerciale (+8,2% par rapport au premier trimestre 2021) et notamment grâce à la poursuite du très bon développement d'International Trade & Transaction Banking (ITB). Crédit Agricole CIB conserve d'ailleurs ses positions de leader en crédits syndiqués (**#1 en France**²³, et **#2 sur la zone EMEA**²⁴) et en financement de projet (**#3 Crédits financement projets monde**²⁵). Les revenus de la **Banque de marché et d'investissement** s'élèvent à 688 millions d'euros en retrait de -2,8% par rapport au premier trimestre 2021 (-4,2% à change constant), qui s'explique par les activités **FICC** (-9,1 % par rapport au niveau historique du premier trimestre 2021, +3,2% par rapport au premier trimestre 2020 et +18,9% par rapport au premier trimestre 2019) pénalisées par un impact CVA défavorable lié à la crise Russo-Ukrainienne (hausse des spreads au premier trimestre 2022), mais partiellement compensées par une activité très dynamique en banque d'investissement et equity (+40,1% au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021). La VaR réglementaire moyenne est en baisse, à 8,7 millions d'euros sur le premier trimestre 2022 contre 12,3 millions d'euros au premier trimestre 2021. Dans un marché en normalisation, CACIB confirme ses positions de premier plan sur les émissions obligataires (**#5 All bonds in Euro worldwide**²⁶, **#7 Green, Social & Sustainable bonds All currencies**²⁷).

Les **Services financiers aux institutionnels (CACEIS)** enregistrent un bon niveau d'activité au premier trimestre 2022. Les **encours conservés** sont en hausse de +1,3% par rapport à fin mars 2021, pour atteindre 4 349 milliards d'euros à fin mars 2022. Les **encours administrés** progressent également de +3,1% par rapport à fin mars 2021, atteignant 2 290 milliards d'euros à fin mars 2022. Les flux de transactions sont par ailleurs dynamiques.

Au **premier trimestre 2022**, les **revenus sous-jacents** du pôle Grandes clientèles atteignent 1 737 millions d'euros, en hausse de +4,4% par rapport au premier trimestre 2021, tirés par le dynamisme de l'activité. Les **charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU** s'établissent à 968 millions d'euros, en hausse de +6,4% par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec les investissements dans les projets informatiques accompagnant la croissance de l'activité. Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU du pôle Grandes clientèles s'élève à 55,7%, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre de l'année 2021. Ainsi, le résultat brut d'exploitation diminue de -23,1%, pénalisé par une hausse de la contribution au FRU

²³ Source : Refinitiv

²⁴ Source : Refinitiv R17

²⁵ Refinitiv X02

²⁶ Source : Refinitiv N1

²⁷ Source : Bloomberg, toutes devises, au 8 avril

de +34,5%. Le pôle enregistre une dotation nette globale du coût du risque de -278 millions d'euro au premier trimestre 2022, par rapport à une dotation de -67 millions d'euros au premier trimestre 2021 (essentiellement des dotations des encours sains sous l'effet des dégradations de notations sur les expositions performantes aux contreparties russes). Le résultat avant impôt s'élève à 52 millions d'euros, en baisse de -85,5% au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021. La charge d'impôts s'élève à -79 millions d'euros, en hausse +18,1% sur la même période en raison d'éléments non récurrents.

En conséquence, le Résultat net part du Groupe s'établit à -33 millions d'euros au premier trimestre 2022 (contre +277 millions d'euros au premier trimestre).

Au 31 mars 2022, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 13,7 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 143,5 milliards d'euros.

Banque de financement et d'investissement

Au **premier trimestre 2022**, les **revenus** sous-jacents de la Banque de financement et d'investissement s'élèvent à 1 425 millions d'euros, en hausse de +4,3% par rapport au premier trimestre 2021 (+1,7% à change constant), grâce à la complémentarité des activités. Les revenus de la Banque de financement sont en effet dynamiques (à 737 millions d'euros, en hausse de +11,9% par rapport au premier trimestre 2021), alors que les revenus en Banque de marché et investissement sont en baisse (à 688 millions d'euros, en retrait de -2,8% par rapport au premier trimestre 2021), pénalisés par la crise russo ukrainienne et un certain attentisme des émetteurs Corporates sur les activités d'émission primaires. Les **charges d'exploitation** sous-jacentes **hors FRU** enregistrent une hausse de +7,8% ce trimestre par rapport au premier trimestre 2021 (+6,0% à change constant) pour s'établir à -743 millions d'euros, en raison notamment des investissements informatiques visant à accélérer la modernisation des chaînes de production sur les financements et les paiements en préparant l'ouverture de canaux digitaux aux clients. Le **coefficient d'exploitation hors FRU** s'élève à 52,1%, en hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021. La contribution au FRU s'élève à -383 millions d'euros, en forte hausse (+30,3%) par rapport au premier trimestre 2021. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit en conséquence à 299 millions d'euros, en baisse de -22,0% par rapport au premier trimestre 2021. (Hors FRU, le résultat brut d'exploitation s'élève à + 682 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +5 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021). Le **coût du risque** enregistre une dotation nette de -279 millions d'euros contre une dotation de -72 millions d'euros au premier trimestre 2021, multiplié par 3,9. Cette hausse du provisionnement s'explique essentiellement par la hausse des dotations sur encours sains en Banque de financement (*Stages 1&2*, -282 millions d'euros au premier trimestre 2022 contre des dotations pour -71 millions d'euros au premier trimestre 2021), notamment en raison de l'impact de la guerre Russie Ukraine (pour un montant de -346 millions d'euros²⁸ au premier trimestre 2022). Hors ces éléments, les encours sains (*Stage 1&2*) sont en reprise de +64 millions au premier trimestre 2022. La dotation pour risques avérés est faible et s'élève à -3 millions d'euros au premier trimestre 2022 (dont -43 millions d'euros pour risques avérés sur des dossiers russes) contre -14 millions d'euros au premier trimestre 2021. Enfin, le **résultat avant impôt** du premier trimestre 2022 s'établit à 20 millions d'euros, en baisse de -93,6%. La charge d'impôt s'élève à -67 millions d'euros, en hausse de +29,8% rapport au premier trimestre 2021.

Au final, le Résultat net part du Groupe sous-jacent de la Banque de financement et d'investissement s'établit à -46 millions d'euros au premier trimestre 2022 (contre 255 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Les emplois pondérés à fin mars 2022 s'élèvent à 133,4 milliards d'euros, en hausse de +10,5 milliard d'euros par rapport à fin décembre 2021, dont +5,8 mds€ lié à la crise Russe, dans un contexte de hausse de parts de marchés sur les financements structurés.

Services financiers aux institutionnels

²⁸ Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en *Stage 1&2* en coût du risque)

Au premier trimestre 2022, les **revenus** sous-jacents s'élèvent à 312 millions d'euros, en hausse de +4,8% par rapport au premier trimestre 2021. La progression des revenus est ainsi tirée par la croissance des commissions sur encours et sur flux et par un effet marché favorable. Les **charges d'exploitation** sous-jacentes hors FRU sont en hausse +2% par rapport au premier trimestre 2021 à 225 millions d'euros. La contribution au FRU s'élève à -58 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +71,4% par rapport au premier trimestre 2021. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent (y compris FRU) s'élève à 29 millions d'euros, en baisse de -33,1%. **Hors FRU**, le résultat brut d'exploitation est en hausse de +12,9% et s'élève à 87 millions d'euros au premier trimestre 2022 grâce à un effet ciseaux positif (+ 2,8 points de pourcentage). Le **coefficient d'exploitation** sous-jacent hors FRU s'établit à 72,0% au premier trimestre 2022, en amélioration de 2,0 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021. Après partage avec les minoritaires pour 7 millions d'euros, la contribution du métier au **résultat net part du Groupe** sous-jacent est en baisse de -41,7% par rapport au premier trimestre 2022, à 13 millions d'euros, en raison de la hausse du FRU.

Services financiers spécialisés

Dans le pôle Services Financiers spécialisés, l'activité est en hausse dans tous les métiers ce trimestre. La production commerciale est en effet dynamique en crédit à la consommation, tout comme l'activité en leasing et en factoring.

La **production commerciale** de Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) est en hausse au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021 (+13%), portée par une activité dynamique tant en France qu'à l'international. Malgré la persistance des pénuries de composants électroniques sur le marché automobile, la production des JV automobiles est notamment en hausse sur ce trimestre (+3% par rapport au quatrième trimestre 2021 et +11% par rapport au premier trimestre 2021, tirée par GAC Sofinco). Les **encours gérés** de CACF s'établissent à 93,9 milliards d'euros à fin mars 2022. Ils sont en hausse de +2,7% par rapport à fin mars 2021 et de +1,5% par rapport à fin décembre 2021. La hausse des encours est portée par l'international²⁹ (+4,8% par rapport à fin mars 2021) et par l'activité gérée pour le compte du Groupe Crédit Agricole en France +4,9% par rapport à fin mars 2021). Les encours liés aux partenariats automobiles retrouvent leur niveau du premier trimestre 2021 (+0,2%) et sont en hausse par rapport au quatrième trimestre 2021 (+2,9%).

Chez Crédit Agricole Leasing and Factoring (CAL&F), la **production commerciale en crédit-bail** est en hausse significative par rapport au premier trimestre 2021 (+45%), portée par le crédit-bail immobilier et les énergies renouvelables (x4,5 T1/T1). La production commerciale en affacturage a également fortement augmenté par rapport au premier trimestre 2021 (+59,4%), avec un dynamisme de l'activité tant en France qu'à l'international (Pologne et Italie principalement), et le **chiffre d'affaire factoré** est en hausse de +28,3% comparé au premier trimestre 2021, grâce à la hausse de la quotité financée. Les **encours de leasing** atteignent 16,5 milliards d'euros fin mars 2022 (dont 13,3 milliards d'euros en France et 3,2 milliards d'euros à l'international) soit une hausse de +5,2% comparé à fin mars 2021.

Le résultat des **Services financiers spécialisés** est en croissance au premier trimestre 2022, de +3,4% par rapport au premier trimestre 2021, grâce à l'activité commerciale dynamique. Le produit net bancaire sous-jacent des Services financiers spécialisés est en hausse de +6,8% par rapport au premier trimestre 2021, hausse aussi bien portée par le dynamisme des revenus de CACF (+5% ; +2,9% hors CACF NL), que de CALF (+13,2% ; +8% hors Olinn). Les charges sous-jacentes hors FRU sont en hausse de +9,5%, en cohérence avec la progression de l'activité et les effets périmètres constatés (+7,3% pour CACF ; +2,9% hors CACF NL et +17,2% pour CALF ; +8,2% hors Olinn). Le **résultat brut d'exploitation** est stable à +0,3% par rapport au premier trimestre 2021, le **coefficient d'exploitation** sous-jacent hors FRU reste bas à 53,3% (en hausse de +1,3 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021). Le **coût du risque**³¹ est en baisse par rapport au premier trimestre 2021 (-2,3%). Ainsi, au premier trimestre 2022, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** du pôle, atteint 164 millions d'euros, en hausse par rapport au premier trimestre 2021 (+3,4%).

²⁹ Agos et autres filiales à l'international (hors CACF NL et JV automobiles en Italie et en Chine)

Au 31 mars 2022, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 5,3 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 55,3 milliards d'euros.

Crédit à la consommation

Au premier trimestre 2022, le **produit net bancaire sous-jacent** de CACF, hors CACF NL, atteint 517 millions d'euros, en hausse de +2,9% par rapport au premier trimestre 2021, profitant d'une activité dynamique tant en France qu'à l'international et de la hausse des revenus d'assurance. Les **charges sous-jacentes** hors FRU de CACF hors CACF NL augmentent de +2,9%, en ligne avec l'évolution de l'activité et l'intégration globale de CACF Spain³⁰ (pour un effet de 7 millions d'euros). Hors CACF NL et hors CACF Spain, la hausse des charges hors FRU de CACF serait de 0,2% (effet ciseaux favorable de +1,9 point de pourcentage hors ces effets périmètre). Ainsi, le **résultat brut d'exploitation sous-jacent**, hors CACF NL, reste stable par rapport au premier trimestre 2021 et le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU et hors CACF NL** reste bas, à 51,4% (stable par rapport au premier trimestre 2021). La **contribution des sociétés mises en équivalence** est très bonne et atteint 80 millions d'euros au premier trimestre 2021 (+8,1% par rapport au premier trimestre 2021). Le **coût du risque** est bas à -117 millions d'euros³¹, en hausse de 2,5% par rapport au premier trimestre 2021. Le **coût du risque sur encours** sur quatre trimestres glissants³¹ atteint 127 points de base. Le **taux de créances douteuses et litigieuses** atteint 5,1%, en baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021 et le taux de couverture atteint 89,7% en hausse de 2 points de pourcentage par rapport à fin décembre 2021. Au final, le **résultat net part du Groupe sous-jacent**, atteint 133 millions d'euros au premier trimestre 2021, stable par rapport au premier trimestre 2021.

Leasing & Affacturage

Au **premier trimestre 2022**, le **produit net bancaire** sous-jacent de CAL&F atteint 160 millions d'euros, en hausse de +13,2% par rapport au premier trimestre 2021, grâce au dynamisme de l'activité à la fois en crédit-bail et en affacturage. Les **charges hors FRU** sont en hausse de +17,2% par rapport au premier trimestre 2021 en lien avec des investissements IT et à l'intégration de Olinn depuis le quatrième trimestre 2021 (hors Olinn les charges hors FRU augmentent de + 8,2% avec un effet ciseaux neutre à -0,15 point de pourcentage, mais le **coefficient d'exploitation hors FRU et hors Olinn** reste stable par rapport au premier trimestre 2021, à 53,9%). Le **résultat brut d'exploitation** ressort ainsi en hausse de +1,8% par rapport au premier trimestre 2021. Le **coût du risque reste faible**, à 7 millions d'euros, en diminution de -43,7% par rapport au premier trimestre 2021). Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** de CAL&F s'établit enfin à 31 millions d'euros au premier trimestre 2021 (+29,1% par rapport au premier trimestre 2021).

Banque de proximité

L'activité des **Banques de proximité** de Crédit Agricole S.A. a été très dynamique ce trimestre, portée chez LCL aussi bien par la production de crédits à l'habitat, aux entreprises et aux professionnels, et chez Crédit Agricole Italia par une activité commerciale dynamique.

La production de crédits chez LCL progresse fortement par rapport au premier trimestre 2021 (+48%³²) aussi bien sur l'habitat (+39%) que sur les entreprises (+101%) et les professionnels (+34%). Dans ce contexte, les encours de crédits atteignent 153,1 milliards d'euros à fin mars 2022, en hausse de +6,3% depuis fin mars 2021, dont +8,1% sur les crédits immobiliers et +5,9% sur les crédits aux professionnels. Les encours de collecte sont en hausse par rapport à fin mars 2021 de +3,7%, portée par la collecte bilan (+4,1%) en lien avec la progression des DAV (+11%), ainsi que par l'épargne hors bilan qui progresse de +3,1% sur un an (dont +2,7% en assurance-

³⁰ CACF Spain repris à 100% depuis le T3-2021. Au T1 2022, le PNB de CACF Spain s'élève à 4M€ et les charges de CACF Spain à 7M€. Effet ciseaux hors CACF NL, CACF Spain et FRU favorable (+2 pp)

³¹ Coût du risque des quatre derniers trimestres, rapporté à la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

³² Hors PGE

vie). Enfin, la conquête brute reste dynamique avec 93 800 nouveaux clients ce trimestre et le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV est en hausse de +0,6 point de pourcentage par rapport à fin mars 2021 et s'établit à 26,5% à fin mars 2022.

Les encours de crédit de CA Italia au 31 mars 2022 atteignent 59,5 milliards d'euros en hausse de 28,0% par rapport au 31 mars 2021. Pro forma de Credito Valtellinese, les encours de crédit sont en baisse de -2,9% (mars/mars) impactés par la cession de créances douteuses de 1,5 milliard d'euros du quatrième trimestre 2021 et par un ralentissement de la production de crédit en Italie sur le début de l'année, notamment sur les entreprises. Les encours de collecte au 31 mars s'élèvent pour leur part à 113,5 milliards d'euros, en croissance de 33,6% (+3,8% mars/mars proforma Creval), portée par la collecte gérée (+5,8% mars/mars proforma Creval). Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV est en hausse chez CA Italia à 19,2% (+1,5 points de pourcentage par rapport à fin mars 2021).

L'intégration commerciale de Creval continue et la fusion juridique a été opérée le 23 avril 2022. Le réseau a étendu son offre de produits du groupe dans le crédit à la consommation avec environ 95% des nouveaux contrats étant effectués par Agos et dans la gestion d'actifs où près d'un tiers des fonds vendus sont produits par Amundi.

Par ailleurs, le plan Next Generation a également été mis en œuvre avec le recrutement d'environ 150 collaborateurs pour environ 120 départs.

Enfin, pour l'ensemble des Banques de Proximité à l'International hors Italie, la croissance de l'activité commerciale reste soutenue. La croissance des encours de crédits atteint +8,3% à fin mars 2022 (+10% à change constant) par rapport à fin mars 2021 et les encours de collecte progressent de 2,9% (+5% à change constant) sur la même période.

En Pologne et en Egypte l'activité est particulièrement dynamique avec une croissance des crédits de respectivement +14% et +19% hors impact de change, et une croissance de la collecte bilan de +18% et +12% respectivement.

En Ukraine, le fonctionnement normal de la banque est pénalisé par la guerre. Les équipes ont été mobilisées dès les premiers jours pour répondre aux besoins essentiels des clients. 2/3 des agences sont ouvertes et l'application mobile reste numéro 1 des stores dans le pays. Le Groupe a par ailleurs accordé un soutien financier et matériel immédiat aux collaborateurs et leurs familles. La situation de liquidité de la banque est toujours solide et des provisions locales pour créances douteuses ont été comptabilisées à hauteur de 20 millions³³ d'euros. Le groupe a par ailleurs comptabilisé une provision pour risque de fonds propres à hauteur de 195 millions d'euros qui a été classée en éléments spécifiques.

Deux entités sont finalement en cours de cession dans ce périmètre, la cession de notre filiale en Roumanie étant effective depuis le deuxième trimestre 2021.

La cession de CA Sbirja a été finalisée le 1^{er} avril 2022 (résultat du premier trimestre comptabilisé en IFRS 5 pour 5m€).

L'accord pour la cession de la totalité de la participation de Crédit Agricole SA, à hauteur de 78,7%, dans le capital de Crédit du Maroc, au groupe marocain Holmarcom, a été annoncé le 27 avril 2022. Sous réserve de l'autorisation des autorités de tutelle, cette cession devrait se faire en deux temps, à hauteur de 63,7% d'ici la fin de l'année 2022, le complément de la participation (soit 15%) devant être cédé 18 mois après la conclusion de la première cession. Cette opération devrait avoir un impact d'environ 10 points de base sur le CET 1 de Crédit Agricole S.A. en 2022. Les résultats et provisions liées à cette cession ont été comptabilisés en IFRS 5 au premier trimestre 2022 pour un montant total de -7 millions d'euros classés en éléments spécifiques.

L'excédent net de collecte sur les crédits des banques de proximité à l'international hors Italie s'élève à +2,8 milliards d'euros au 31 mars 2022.

³³ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes

Banque de proximité en France

Sur le premier trimestre 2022, le **PNB sous-jacent** est en hausse de +8,3% par rapport au premier trimestre 2021, et atteint 980 millions d'euros. Cette hausse des revenus est tirée par une forte progression des commissions (+6%), notamment sur l'activité des moyens de paiement, ainsi que par la marge nette d'intérêts (+10%), soutenue par l'activité dynamique des entreprises et professionnels et bénéficiant de certains effets non récurrents (notamment une revalorisation du portefeuille *private equity*). La **contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU)** atteint 66 million d'euros, en hausse de +12,6% par rapport au premier trimestre 2021. Les **charges sous-jacentes hors FRU** augmentent de +3,8% à 596 millions d'euros au premier trimestre 2022, principalement du fait de la hausse de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts (FGD), qui atteint 22 millions d'euros. Hors contributions au FRU et au FGD, les charges sous-jacentes sont en hausse de +1,4%, du fait de la poursuite des investissements dans l'informatique et l'immobilier notamment. Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'améliore de 2,6 point de pourcentage à 60,8%, et le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU et FGD** atteint 58,6%, en amélioration de -4,0 pp par rapport au premier trimestre 2021. Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** progresse de +16,8% (+16,1% retraité du FRU) par rapport au premier trimestre 2021 pour atteindre 318 millions d'euros. Le coût du risque diminue par rapport à un premier trimestre 2021 encore marqué par les confinements (-25,8% à -61 millions d'euros). Le **taux de créances douteuses** demeure bas et s'établit à 1,4% (-0,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021) et le **taux de couverture** reste élevé à 83,7% (-2,3 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021). Au final, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en progression de 54,0% par rapport au premier trimestre 2021, atteignant 179 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Au 31 mars 2022, les **fonds propres alloués** au métier s'élèvent à 4,9 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 51,2 milliards d'euros.

Banque de proximité à l'international

Les revenus sous-jacent du pôle Banque de proximité à l'international augmentent de +13,4% à 786 millions d'euros au premier trimestre 2022 et baissent de -6,2% pro forma de l'acquisition Creval en Italie. Cette baisse s'explique par le passage en IFRS 5 de nos entités en Serbie et au Maroc. Hors cet effet périmètre et pro forma de l'acquisition de Creval au deuxième trimestre 2022, les revenus du pôle banque de proximité à l'international augmentent de +1,1%. Les charges sous-jacentes hors FRU augmentent de +15,2% et atteignent 478 millions d'euros au premier trimestre 2022. Pro forma Creval, les charges baissent de -6,1% et augmentent de +0,3% hors Serbie et Maroc. En conséquence de ces changements de périmètre, le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à +308 millions d'euros. Le coût du risque sous-jacent s'établit à -78 millions d'euros sa baisse reflétant l'amélioration de la qualité des actifs des banques de proximité à l'international. La provision pour risque de fonds propres de -195 millions d'euros sur l'Ukraine a été enregistrée en éléments spécifiques. Au final, le résultat net part du Groupe sous-jacent du pôle Banque de proximité à l'international s'élève à 107 millions d'euros, soit 11% du résultat net part du groupe des métiers de Crédit Agricole S.A.

Italie

Au premier trimestre 2022, les revenus sous-jacent de CA Italia sont en hausse de +26,9% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établissent à 619 millions d'euros. Pro forma de l'acquisition de Creval, les revenus sont en baisse de -2,2% avec la poursuite de la pression sur la marge nette d'intérêt et la cession de créances douteuses à hauteur de 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021 et malgré la poursuite de la hausse des commissions (+3% par rapport au premier trimestre 2021). Les charges sous-jacentes hors FRU sont en hausse par rapport au premier trimestre 2021 (+31,5%) à 368 millions d'euros. Pro forma Creval, les charges baissent de -1,5%. Au final, le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU enregistre une hausse de +21,4% par rapport au premier trimestre 2021 (-3,1% pro forma Creval). Le coût du risque baisse de -36,4% par rapport au premier trimestre 2021 (-54,0% pro forma Creval) le profil de risque de CA Italia ayant été amélioré par la cession

de créances douteuses pour 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021. Le taux de créances douteuses au 31 mars 2022 s'établit à 3,7% et le taux de couverture à 62,6%. Ces deux éléments ont été impactés par la reprise des encours Creval nets de provisions au quatrième trimestre 2021 mais sont stables par rapport au 31 décembre 2021. Le résultat net part du groupe de CA Italia s'établit ainsi à 96 millions d'euros en hausse de +58,8% par rapport au premier trimestre 2021 et de +34,3% pro forma Creval.

Banque de proximité à l'international - hors Italie

La contribution de ce pôle pour le premier trimestre s'élève à 10 millions d'euros, en baisse de 45,7% par rapport au premier trimestre 2021

Les résultats de nos entités au Maroc et en Serbie sont comptabilisés pour le premier trimestre 2022 en IFRS 5, impactant toutes les lignes de résultats de la Banque de proximité à l'international hors Italie. La Serbie contribue à hauteur de 5 millions d'euros au résultat net part du groupe du pôle et le Crédit du Maroc contribue à hauteur de -7 millions d'euros (résultats et provisions liées à la cession), ce dernier élément étant identifié en éléments spécifiques ce trimestre.

En dehors de nos entités cédées ou en cours de cession et de l'Ukraine dont le fonctionnement est fortement pénalisé, les revenus de nos entités en Pologne et Egypte entités croissent fortement.

Par pays :

- CA Pologne³⁴ : les revenus sont en forte hausse (+23%), portés par la conquête (+22 000 clients au premier trimestre 2022) et à une forte progression de la marge nette d'intérêt et le développement des commissions ; les charges progressent de +21% cette hausse intégrant des contributions au fonds de garantie des dépôts et des investissements commerciaux . Le taux de créances douteuses est en baisse à 5,7% grâce à l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits et des cessions de portefeuille.
- CA Egypte³⁴ : les revenus progressent de +7% par rapport au premier trimestre 2021 portés par l'activité entreprises. Les charges sont en hausse de +9% dans un contexte inflationniste qui s'accélère. Le coefficient d'exploitation reste inférieur à 40%.

Au 31 mars 2022, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 9,6 milliards d'euros dont 4,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France, 4,7 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international. Les emplois pondérés du pôle sont de 101,1 milliards d'euros dont 51,2 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France et 49,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international.

³⁴ Hors effet change

Activités Hors métiers

Le résultat net part du groupe sous-jacent de AHM s'établit à -231 millions au premier trimestre 2022, soit une quasi stabilité par rapport au premier trimestre 2021 à -210 millions d'euros. La contribution négative du pôle Activité Hors Métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » (-301 millions d'euros) des autres éléments (+70 millions d'euros).

La contribution de la composante « structurelle » est en baisse comparée au premier trimestre 2021 (-55 millions d'euros) en raison d'un effet de volatilité des opérations intragroupe avec les Caisses régionales, de la baisse des contributions de CACIF et de BforBank, et malgré la hausse des revenus de Crédit Agricole Payment Services. Cette contribution se décompose en trois types d'activités :

- Les activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale. Cette contribution atteint -303 millions d'euros au premier trimestre 2022, en baisse de -43 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec un effet de volatilité des opérations intragroupe avec les Caisses régionales.
- Les métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (*Private equity*) et CA Immobilier et, depuis le premier trimestre 2021, BforBank intégré en mise en équivalence, en raison de sa détention à 50% par Crédit Agricole SA suite à sa recapitalisation. Leur contribution, à -1 million d'euros au premier trimestre 2022, est en baisse de -15 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021, expliquée par la baisse des revenus de CACIF et de BforBank.
- Les fonctions support du Groupe. Leur contribution pour +3 millions d'euros ce trimestre est en hausse de +4 millions d'euros depuis le premier trimestre 2021, liée à la hausse des revenus de Crédit Agricole Payment Services .

La contribution des « autres éléments » s'élève à +70 millions d'euros, en hausse de +34 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021, en raison de résultats du portefeuille de réserves de liquidités et de la saisonnalité inflation.

Au 31 mars 2022, les emplois pondérés sont de 26,3 milliards d'euros.

* *
*

Solidité financière

Groupe Crédit Agricole

Au 31 mars 2022, le **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé** du Groupe Crédit Agricole s'établit à 17,0%, en baisse de -0,5 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole affiche un coussin substantiel de +8,1 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP (*Supervisory review and evaluation process*) fixée à 8,9%. Le ratio CET1 non phasé atteint 16,7%.

Le résultat conservé comprend +23 pb de résultat publié et -4 pb de distribution et paiement des coupons AT1. La contribution de la variation des emplois pondérés à l'évolution des ratios intègre une hausse de 5,8 milliards d'euros de RWA chez CACIB lié à la crise russe (dont notamment la dégradation des expositions russes), pour -17 pb. Hors effet crise russe, la hausse est concentrée sur les métiers Grandes Clientèles, tirant partie d'une demande de crédits élevée, les Caisses régionales et les Services financiers spécialisés, pour -28 pb au global. L'effet assurances sur les OCI (réserves latentes) et sur la VME représente -15 pb (-11 pb lié à la baisse des réserves latentes et -4 pb sur la VME). Enfin, les effets réglementaires et autres contribuent à hauteur de -17 pb, principalement en raison de l'impact de déduction des engagements de paiement irrévocables (-17 pb) et du phasing IFRS9 (-11 pb).

Le **ratio de levier phasé** ressort à 5,8%, -0,3 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021 (5,2% avant neutralisation des expositions BCE) et bien au-dessus de l'exigence réglementaire de 3,11%³⁵.

Les **emplois pondérés** du Groupe Crédit Agricole sont en hausse de +6,5 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021 à 592 milliards d'euros, dont +2,3 milliards d'euros au titres des Caisses régionales.

Seuil de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2022, dispose d'une marge de sécurité de **733 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 43 milliards d'euros de capital CET1**.

Crédit Agricole S.A., au 31 mars 2022, dispose d'une marge de sécurité de **289 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 11 milliards d'euros de capital CET1**.

TLAC

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* - FSB) a défini le calcul d'un ratio visant à estimer l'adéquation des capacités d'absorption de pertes et de recapitalisation des banques systémiques (*Global Systemically Important Banks* - G-SIBs). Ce ratio de *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC) fournit aux autorités de résolution le moyen d'évaluer si les G-SIBs ont une capacité suffisante d'absorption de pertes et de

³⁵ Dans le cadre CRR2 les banques peuvent exclure certaines expositions Banque Centrale de l'exposition totale du ratio de levier lorsque des circonstances macro-économiques exceptionnelles le justifient. En cas d'application de cette exemption, les établissements doivent satisfaire à une exigence de ratio de levier ajustée, supérieure à 3%. Le 18 juin 2021, la Banque Centrale Européenne a déclaré que les établissements de crédit sous sa supervision peuvent appliquer cette exclusion compte tenu de l'existence de circonstances exceptionnelles depuis le 31 décembre 2019 ; cette mesure est applicable jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Le Groupe Crédit Agricole applique cette disposition et doit, en conséquence, respecter une exigence de ratio de levier de 3,11% pendant cette période.

recapitalisation avant et pendant la résolution. Il s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au groupe Crédit Agricole.

Les éléments pouvant absorber les pertes sont constitués par le capital, les titres subordonnés et les dettes pour lesquelles l'Autorité de Résolution peut appliquer le renflouement interne.

L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 18% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets - RWA*), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio TLAC supérieur à 21,5% ;
- un ratio TLAC supérieur à 6,75% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure - LRE*).

Au 31 mars 2022, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 25,9% des RWA et 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible** ³⁶, soit bien au-delà des exigences. Le ratio TLAC hors dette senior préférée éligible, exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques est en baisse de -40pb sur le trimestre, en lien avec la baisse du ratio CET1 du Groupe Crédit Agricole et la hausse des RWA, sous l'effet notamment des impacts de la guerre en Ukraine. Exprimé en pourcentage de l'exposition en levier (LRE), le ratio TLAC hors dette senior préférée éligible recule de -40pb par rapport à décembre 2021. Sans tenir compte de la neutralisation des expositions Banque Centrale, ce même ratio TLAC exprimé en LRE aurait atteint 7,5% (-30 pb *versus* décembre 2021).

Le Groupe présente ainsi un ratio TLAC hors dette senior préférée éligible supérieur de 440 points de base, soit 26 milliards d'euros, au-delà de l'exigence actuelle de 21,5% des RWA.

L'atteinte du ratio TLAC est soutenue par **un programme d'émission sur le marché en 2022 de 6 milliards d'euros de dettes TLAC**. Au 31 mars 2022, 2 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché (dette senior non préférée et Tier 2) ; le montant de titres senior non préférés du Groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 26,4 milliards d'euros.

³⁶ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2022.

MREL

Le ratio MREL (*Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities*) est défini dans la Directive européenne "Redressement et Résolution des Banques" (*Bank Recovery and Resolution Directive - BRRD*). Cette directive établit un cadre pour la résolution des banques dans l'ensemble de l'Union Européenne, visant à doter les autorités de résolution d'instruments et de pouvoirs communs pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire l'exposition des contribuables aux pertes. La directive (UE) 2019/879 du 20 mai 2019 dite « BRRD2 » est venue modifier la BRRD et a été transposée en droit français par Ordonnance 2020-1636 du 21 décembre 2020.

Le ratio MREL correspond à un coussin de fonds propres et de passifs éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Sous BRRD2, le ratio MREL est calculé comme étant le montant de fonds propres et de passifs éligibles exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques (RWA), ainsi qu'en pourcentage de l'exposition en levier (LRE). Sont éligibles au numérateur du ratio MREL total les fonds propres prudentiels du Groupe, ainsi que les passifs éligibles émis par l'organe central et le réseau des affiliés, c'est-à-dire les titres subordonnés, les dettes senior non préférées et certaines dettes senior préférées d'échéance résiduelle de plus d'un an.

Les niveaux minimums à respecter sont déterminés dans des décisions prises par les autorités de résolution et notifiées à chaque établissement, puis révisées périodiquement. Le Groupe Crédit Agricole doit respecter depuis le 1^{er} janvier 2022 une exigence minimale de MREL total de :

- 21,04% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio MREL total supérieur à 24,6% ;
- 6,02% de la LRE.

Au 31 mars 2022, le **Groupe Crédit Agricole présente un ratio MREL estimé à 30,2% des RWA et 9,7% de l'exposition en levier**, bien au-delà de l'exigence de MREL total.

Une exigence de subordination additionnelle au TLAC (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE, dans laquelle les instruments de dette senior sont exclus, à l'instar du TLAC, dont le ratio est équivalent à celui du MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole. Au 1^{er} janvier 2022, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole n'excède pas l'exigence de TLAC.

La distance au seuil de déclenchement du montant maximum de distribution liée aux exigences de MREL (M-MMD) correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences de MREL, MREL subordonné et TLAC exprimées en RWA.

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2022, dispose ainsi d'une marge de sécurité de 440 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du M-MMD, compte tenu de l'exigence TLAC applicable au 31/03/2022, soit 26 milliards d'euros de capital CET1.

L'objectif du Groupe Crédit Agricole est d'atteindre d'ici fin 2022 un ratio de MREL subordonné (hors dette senior préférée éligible) à 24-25% des RWA – objectif atteint depuis septembre 2020 – et de maintenir le ratio de MREL subordonné au-dessus de 8% du TLOF³⁷. Ce niveau permettrait le recours au Fonds de Résolution Unique (soumis à la décision de l'autorité de résolution) avant d'appliquer le principe de renflouement interne aux dettes seniors préférées, permettant de créer une couche de protection supplémentaire pour les investisseurs en dette senior préférée. Au 31 mars 2022, le ratio de MREL subordonné atteint 8,3% du TLOF.

³⁷ Total Liabilities and Own Funds (TLOF) – équivalent au total bilan prudentiel après netting des dérivés

Crédit Agricole S.A.

A fin mars 2022, la solvabilité de Crédit Agricole S.A. reste à un niveau élevé, avec un **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 11,0%** en vision phasée (en baisse de -0,9 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021). Ainsi, Crédit Agricole S.A. affiche un coussin substantiel de 3,1 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP, fixée à 7,9%. Le ratio CET1 non phasé atteint 10,8%.

Le résultat publié contribue à hauteur de +15 pb à l'évolution du ratio depuis fin 2021. La distribution contribue à hauteur de -9 pb, comprenant une provision de distribution de dividende de 0,07€/action sur la base d'une politique de 50% de distribution, ainsi que le paiement des coupons AT1 au titre du premier trimestre (-3 pb). La contribution de la variation des emplois pondérés à l'évolution des ratios intègre une hausse de 5,8 milliards d'euros de RWA chez CACIB lié à la crise russe (dont notamment la dégradation des expositions russes), pour -17 pb. Hors effet crise russe, la hausse est concentrée sur les métiers Grandes Clientèles, tirant partie d'une demande de crédits élevée, et les Services financiers spécialisés, pour -20 pb au global. L'effet assurances sur les OCI (réserves latentes) et sur la VME représente -29 pb (-25 pb lié à la baisse des réserves latentes et -4 pb sur la VME). Enfin, les effets réglementaires et autres contribuent à hauteur de -32 pb, principalement en raison de l'impact de déduction des engagements de paiement irrévocables (-18 pb) et du phasing IFRS9 (-10 pb).

Le **ratio de levier** phasé s'établit à 4,2% à fin mars 2022 par rapport à une exigence de 3,18%³⁸. Le ratio de levier avant neutralisation des expositions BCE est de 3,6%, en légère baisse par rapport à fin décembre 2021.

Les **emplois pondérés** de Crédit Agricole S.A. sont en hausse de +8 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021 à 385 milliards d'euros, principalement liée à la prise en compte de l'impact de la guerre en Ukraine (+5,8 milliards d'euros). Le reste de la hausse est enregistré sur le métier de Services Financiers Spécialisés (+1,7 milliard d'euros), et sur le métier de Grandes Clientèles (+3,9 milliards d'euros), profitant d'une demande de crédits élevés sur le trimestre.

³⁸ Dans le cadre de la réglementation CRR2 les banques peuvent exclure certaines expositions Banque Centrale de l'exposition totale du ratio de levier lorsque des circonstances macro-économiques exceptionnelles le justifient. Si elles appliquent cette exemption, les établissements doivent satisfaire à une exigence de ratio de levier ajustée, supérieure à 3%. Le 18 juin 2021, la Banque Centrale Européenne a déclaré que les établissements de crédit sous sa supervision peuvent appliquer cette exclusion compte tenu de l'existence de circonstances exceptionnelles depuis le 31 décembre 2019 ; cette mesure est applicable jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Le Crédit Agricole S.A. applique cette disposition et doit, en conséquence, respecter une exigence de ratio de levier de 3,18% pendant cette période

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan cash bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan cash bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan cash tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan cash, des calculs de compensation (nettings) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un netting pour un montant de 62 milliards d'euros à fin mars 2021. De même, 120 milliards d'euros de repos/reverse repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du desk Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres nettings effectués pour la construction du bilan cash, pour un montant total de 159 milliards d'euros à fin mars 2021, sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI) et sont intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle ».

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un netting dans la construction du bilan cash ; le montant de l'épargne centralisée (73 milliards d'euros à fin mars 2022) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque Européenne d'Investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment "Ressources marché long terme", sont retraités pour apparaître comme des "Ressources clientèle".

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au T-LTRO (Targeted Longer Term Refinancing Operations) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de T-LTRO 3 sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (repos) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan cash.

Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 654 milliards d'euros au 31 mars 2022, fait apparaître un excédent des ressources stables sur emplois stables de 286 milliards d'euros, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021 et à fin mars 2021.

L'encours total T-LTRO 3 pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à 162 milliards d'euros³⁹ au 31 mars 2022. Il est précisé que la bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations est étalée sur la durée des tirages. La sur-bonification est étalée sur la durée de la période de sur-bonification considérée. La sur-bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations pour la deuxième période (juin 2021 à juin 2022) a été prise en compte au T1 2022 pour la totalité des tirages.

Par ailleurs, le Groupe affiche une hausse équilibrée de l'activité commerciale sur le trimestre, enregistrant une hausse de 6 milliards d'euros de la collecte et de 8 milliards d'euros des crédits.

L'excédent de 286 milliards d'euros appelé "position en ressources stables" permet au Groupe de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables (clientèle, actifs tangibles et intangibles, ressources long terme et fonds propres). Le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3, afin de sécuriser l'objectif du Plan à Moyen Terme de plus 100 milliards d'euros, indépendamment de la stratégie de remboursement à venir.

Par ailleurs, compte-tenu des excédents de liquidité, le Groupe demeure en position prêteuse à court terme au 31 mars 2022 (dépôts Banques centrales supérieurs au montant de l'endettement court terme net).

Les ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 350 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 6 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 12 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021.

Elles comprennent les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 223 milliards d'euros, les dettes senior préférées à hauteur de 77 milliards d'euros, les dettes seniors non préférées pour 29 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 21 milliards d'euros

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 472 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 11 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021. Elles couvrent près de quatre fois l'endettement court terme net (hors replacements en Banques centrales).

Le niveau élevé des dépôts en Banques centrales résulte du remplacement d'importants excédents de liquidité : ils s'établissent à 241 milliards d'euros au 31 mars 2022 (hors caisse et réserves obligatoires), en hausse de 14 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 23 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en banque centrale après décote s'élèvent à 105 milliards d'euros.

³⁹ Hors FCA Bank

Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Les ratios LCR moyens sur 12 mois au 31 mars 2022 s'élèvent respectivement à 170,4% pour le Groupe Crédit Agricole et 150,5% pour Crédit Agricole S.A. Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme d'environ 110%.

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, la hausse du niveau des ratios LCR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. est en ligne avec le recours du Groupe aux tirages T-LTRO 3 auprès de la Banque centrale.

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de refinancement à moyen long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

A fin mars, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 17,7 milliards d'euros⁴⁰ de dette à moyen long terme, dont 52% émis par Crédit Agricole S.A. On peut noter que :

- Crédit Agricole next bank (Suisse) a réalisé une émission Covered Bond pour 100 millions de CHF à 6,5 ans en janvier ;
- Crédit Agricole Italia a réalisé une émission Covered Bond pour 1,5 milliard d'euros en deux tranches à 10 et 20 ans en janvier

Par ailleurs, 2,2 milliards d'euros ont également été empruntés auprès d'organismes nationaux et supranationaux, ou placés dans les réseaux des banques de proximité du Groupe (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et dans d'autres réseaux externes.

A fin avril, Crédit Agricole S.A. a réalisé à hauteur de 84% son programme de financement moyen long terme sur les marchés de 13 milliards d'euros⁴¹ pour l'année 2022. Un financement diversifié en formats (Senior collatéralisées, Senior préférées, Senior non préférées et Tier 2) et en devises (EUR, USD, AUD, CHF, NOK, SGD).

La banque a levé l'équivalent de 11,0 milliards d'euros⁴², dont 3,4 milliards d'euros en dette senior non préférée et 0,2 milliard d'euros en dette Tier 2 (pour un budget combiné de 6 milliards d'euros), ainsi que 3,3 milliards d'euros de dette senior préférée et 4,0 milliards d'euros de dette senior collatéralisée (pour un budget combiné de 7 milliards d'euros).

A noter que crédit Agricole S.A. a émis le 5 janvier 2022 un AT1 Perpétuel NC7,7 ans pour 1,25 milliard de dollars américains au taux initial de 4,75% (hors plan de refinancement).

⁴⁰ Montant brut avant rachats et amortissements, hors émission AT1

⁴¹ Hors émission AT1

⁴² Montant brut avant rachats et amortissements, hors émission AT1

Annexe 1 – Eléments spécifiques, Groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A.

Groupe Crédit Agricole - Eléments spécifiques, T1-22 et T1-21

En m€	T1-22		T1-21	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(31)	(23)	8	6
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	17	12	(7)	(5)
Provisions Epargne logement (LCL)	6	4	(12)	(9)
Provisions Epargne logement (AHM)	18	13	(4)	(3)
Provisions Epargne logement (CR)	70	52	(18)	(13)
Déclassement d'actifs en cours de cession - PNB (BPI)	0,2	0,2	-	-
Total impact en PNB	79	59	(33)	(23)
Coûts d'intégration Creval (BPI)	(8)	(5)	-	-
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	(10)	(5)	-	-
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	-	-	(4)	(2)
Provision pour frais de restructuration (CACEIS)	-	-	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession - Charges (BPI)	(0,4)	(0,3)	-	-
Total impact en Charges	(18)	(10)	(4)	(2)
Corrections sur FRU 2016-2020 (CR)	-	-	55	55
Corrections sur FRU 2016-2020 (AHM)	-	-	130	130
Total impact en FRU	-	-	185	185
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	(195)	(195)	-	-
Total impact coût du risque de crédit	(195)	(195)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	(4)	(7)	-	-
Projet de cession en cours (WM)	-	-	(5)	(5)
Total impact en Activités en cours de cession	(4)	(7)	(5)	(5)
Impact total des retraitements	(138)	(153)	143	154
Gestion de l'épargne et Assurances	(10)	(5)	(5)	(5)
Banque de proximité-France	76	56	24	33
Banque de proximité-International	(207)	(207)	-	-
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(14)	(10)	(3)	(1)
Activités hors métiers	18	13	126	127

Crédit Agricole S.A. - Eléments spécifiques, T1-22 et T1-21

En m€	T1-22		T1-21	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(31)	(22)	8	6
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	17	12	(7)	(5)
Provisions Epargne logement (LCL)	6	4	(12)	(8)
Provisions Epargne logement (AHM)	18	13	(4)	(3)
Déclassement d'actifs en cours de cession - PNB (BPI)	0,2	0,2	-	-
Total impact en PNB	10	7	(15)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	-	-	(4)	(2)
Coûts d'intégration Creval (BPI)	(8)	(4)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession - Charges (BPI)	(0,4)	(0,3)	-	-
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	(10)	(5)	-	-
Total impact en Charges	(18)	(9)	(4)	(2)
Corrections sur 2016-2020 FRU	-	-	130	130
Total impact en FRU	-	-	130	130
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	(195)	(195)	-	-
Total impact coût du risque de crédit	(195)	(195)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	(4)	(7)	-	-
Projet de cession en cours (WM)	-	-	(5)	(5)
Total impact en Activités en cours de cession	(4)	(7)	(5)	(5)
Impact total des retraitements	(207)	(204)	106	113
Gestion de l'épargne et Assurances	(10)	(5)	(5)	(5)
<i>Banque de proximité-France</i>	6	4	(12)	(8)
<i>Banque de proximité-International</i>	(207)	(206)	-	-
<i>Services financiers spécialisés</i>	-	-	-	-
<i>Grandes Clientèles</i>	(14)	(10)	(3)	(1)
<i>Activités hors métiers</i>	18	13	126	127

Annexe 2- Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle

Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôles, T1-22 et T1-21

	T1-22 (publié)							
En m€	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 686	986	804	1 728	688	1 723	65	9 680
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(502)	(877)	(366)	(968)	(276)	(5 911)
FRU	(158)	(66)	(30)	(8)	(35)	(441)	(56)	(794)
Résultat brut d'exploitation	1 202	324	273	844	286	314	(267)	2 975
Coût du risque	(145)	(61)	(275)	(2)	(125)	(278)	(3)	(888)
Sociétés mises en équivalence	4	-	1	20	80	3	(0)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(0)	(0)	1	0	0	(1)	13
Résultat avant impôt	1 074	262	(1)	863	242	38	(271)	2 208
Impôts	(302)	(81)	(57)	(178)	(54)	(75)	54	(694)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	1	(1)	1	-	-	2
Résultat net	772	181	(57)	685	189	(37)	(217)	1 516
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(31)	(115)	(26)	(10)	(4)	(185)
Résultat net part du Groupe	772	181	(88)	570	164	(47)	(221)	1 331
	T1-21 (publié)							
En m€	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 536	893	1 582	711	644	1 664	20	9 049
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	(574)	(783)	(428)	(334)	(913)	(204)	(5 505)
FRU	(87)	(59)	(7)	(20)	(24)	(328)	58	(467)
Résultat brut d'exploitation	1 183	260	792	262	285	422	(127)	3 078
Coût du risque	(153)	(83)	(7)	(99)	(127)	(67)	1	(537)
Sociétés mises en équivalence	0	-	18	-	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	1	2	(0)	0	(0)	13
Résultat avant impôt	1 040	178	804	165	232	357	(126)	2 648
Impôts	(342)	(65)	(179)	(51)	(50)	(66)	32	(720)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(5)	(1)	-	-	-	(6)
Résultat net	697	113	620	113	182	291	(94)	1 921
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(109)	(23)	(24)	(10)	(2)	(168)
Résultat net part du Groupe	697	113	510	91	158	281	(96)	1 754

Annexe 3 – Crédit Agricole S.A. : résultats par pôle

Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-22 et T1-21

	T1-22 (publié)						
En m€	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 729	1 723	688	986	786	26	5 938
Charges d'exploitation hors FRU	(877)	(968)	(366)	(596)	(487)	(224)	(3 518)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
Résultat brut d'exploitation	845	314	286	324	270	(255)	1 784
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(273)	(2)	(741)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
Résultat avant impôt	864	38	242	272	(2)	(265)	1 148
Impôts	(178)	(75)	(54)	(81)	(57)	54	(391)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	1	-	2
Résultat net	686	(37)	189	190	(58)	(212)	759
Intérêts minoritaires	(120)	(6)	(26)	(8)	(42)	(6)	(207)
Résultat net part du Groupe	566	(43)	164	183	(100)	(218)	552
	T1-21 (publié)						
En m€	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 584	1 665	644	893	693	14	5 493
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(913)	(334)	(574)	(415)	(176)	(3 197)
FRU	(7)	(328)	(24)	(59)	(20)	58	(380)
Résultat brut d'exploitation	793	423	285	260	258	(104)	1 916
Coût du risque	(7)	(67)	(127)	(83)	(100)	1	(384)
Sociétés mises en équivalence	18	2	74	-	-	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	(0)	0	2	(0)	3
Résultat avant impôt	805	358	232	178	160	(110)	1 622
Impôts	(179)	(66)	(50)	(65)	(50)	31	(378)
Rés. net des activités abandonnées	(5)	-	-	-	(1)	-	(6)
Résultat net	621	292	182	113	109	(79)	1 238
Intérêts minoritaires	(114)	(16)	(24)	(5)	(30)	(4)	(193)
Résultat net part du Groupe	507	276	158	108	79	(83)	1 045

Annexe 4 – Méthodes de calcul du bénéfice par action et de l'actif net par action

Crédit Agricole S.A. – Calcul du bénéfice par action, de l'actif net par action et du ROTE

(en m€)		T1-22	T1-21	Var T1/T1
Résultat net part du Groupe - publié		552	1 045	(47,2%)
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS		(122)	(114)	+7,0%
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié	[A]	430	931	(53,9%)
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m)	[B]	3 024,1	2 915,7	+3,7%
Résultat net par action - publié	[A]/[B]	0,14 €	0,32 €	(55,5%)
RNPG sous-jacent		756	932	(18,9%)
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires	[C]	634	818	(22,5%)
Résultat net par action - sous-jacent	[C]/[B]	0,21 €	0,28 €	(25,3%)

(en m€)		31/03/2022	31/12/2021
Capitaux propres - part du Groupe		67 695	68 217
- Emissions AT1		(5 982)	(4 888)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe		(414)	(2 125)
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*		(3 388)	(3 176)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	[D]	57 912	58 027
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe		(18 476)	(18 581)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	[E]	39 435	39 445
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m)	[F]	3 023,7	3 025,2
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	19,2 €	19,2 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,05 €	1,05 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)		20,2 €	20,2 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	13,0 €	13,0 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€)	[G]+[H]	14,1 €	14,1 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)		T1-22	2021
Résultat net part du Groupe - publié	[K]	552	5 844
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	[L]	0	0
IFRIC	[M]	-676	0
RNPG publié annualisé	[N] = ([K]-[L]-[M])*4+[M]	4 236	5 844
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, annualisés	[O]	-488	-353
Résultat publié ajusté	[P] = [N]+[O]	3 748	5 491
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin.***	[J]	39 440 ⁽¹⁾	38 645
ROTE publié ajusté (%)	= [P] / [J]	9,5%	14,2%
Résultat net part du Groupe sous-jacent	[Q]	756	5 397
RNPG sous-jacent annualisé	[R] = ([Q]-[M])*4+[M]	5 054	5 397
Résultat sous-jacent ajusté	[S] = [R]+[O]	4 566	5 044
ROTE sous-jacent ajusté (%)	= [S] / [J]	11,6%	13,1%

*** y compris hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

(1) Moyenne de l'ANT tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2021 et 31/03/2022 retraité comme présenté dans le tableau médian

Indicateurs Alternatifs de Performance

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG sous-jacent

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (i.e. non récurrents ou exceptionnels).

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2022 est constituée de cette présentation, des annexes à cette présentation et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2021 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2021 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Au 30 juin 2021, suite au rachat par crédit Agricole Consumer Finance de 49% du capital de joint-venture CACF Bankia S.A, CACF Bankia S.A. est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 30 juin 2021, suite à l'offre publique d'achat lancée par Crédit Agricole Italia sur Credito Valtellinese, Credito Valtellinese est détenue à 100% par Crédit Agricole Italia et consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 31 décembre 2021, Amundi annonce la finalisation de l'acquisition de Lyxor. Lyxor est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. L'opération ne génère aucun impact sur le résultat consolidé de Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2021.

Autres informations

L'Assemblée Générale mixte de Crédit Agricole S.A aura lieu le 24 mai prochain à Montpellier. Comme déjà annoncé, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un dividende de 1,05 € par action en numéraire (dont 0,85€ au titre de la politique de distribution de 50% du résultat et 0,20€ au titre de la poursuite du rattrapage du dividende 2019). Il correspond à un rendement de 10% sur la base du cours de l'action au 3 mai 2022 (clôture).

- Détachement : 30 mai 2022
- Mise en paiement : 1^{er} juin 2022.

Agenda financier

24 mai 2022	Assemblée générale à Montpellier
4 août 2022	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2022
10 novembre 2022	Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2022

Contacts

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Charlotte de Chavagnac	+ 33 1 57 72 11 17	charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Bertrand Schaefer	+ 33 1 49 53 43 76	bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A

Investisseurs institutionnels	+ 33 1 43 23 04 31	investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels	+ 33 800 000 777 (numéro vert France uniquement)	relation@actionnaires.credit-agricole.com

Clotilde L'Angevin	+ 33 1 43 23 32 45	clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr
Investisseurs actions :		
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	joséphine.brouard@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna	+33 1 43 23 55 51	nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leila Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr

Investisseurs crédit et agences de notation :

Caroline Crépin	+ 33 1 43 23 83 65	caroline.crepin@credit-agricole-sa.fr
Marie-Laure Malo	+ 33 1 43 23 10 21	marielaure.malo@credit-agricole-sa.fr
Rhita Alami Hassani	+ 33 1 43 23 15 27	rhita.alamihassani@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa